

Le paludisme d'importation à la Réunion (2003-2009)

Point épidémiologique - N° 20 au 23 avril 2010

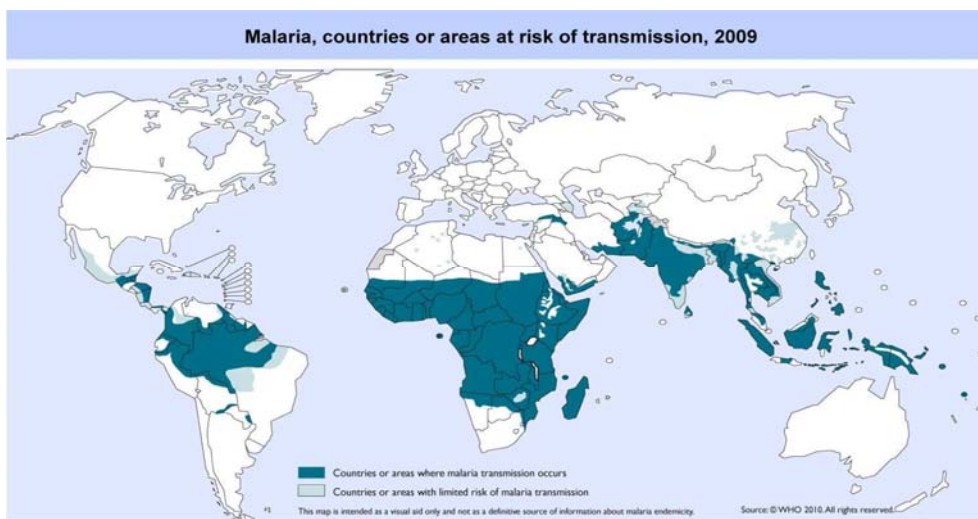
| Contexte |

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le paludisme le 25 avril 2010, ce point épidémiologique présente la situation épidémiologique du paludisme d'importation à la Réunion pour la période 2003-2009.

Le paludisme est une maladie infectieuse due à des parasites de l'espèce *Plasmodium*, transmis par les piqûres de moustiques du genre anophèles.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le paludisme est endémique dans 108 pays. En 2006, l'OMS dénombrait 247 millions de cas à l'origine de près d'un million de décès.

De part sa situation géographique et sa population, la Réunion est étroitement liée à des pays où le paludisme est endémique notamment Madagascar, les Comores, Mayotte, la Thaïlande et les pays d'Afrique subsaharienne.



Source : OMS

| Méthode |

A la Réunion la surveillance épidémiologique du paludisme repose sur le système de déclaration obligatoire (DO). Les DO de paludisme sont reçues à l'ARS Océan Indien (anciennement Drass de la Réunion) et exploitées localement par la Cire Océan Indien.

Les définitions de cas retenues sont les suivantes :

- Paludisme d'importation

• Cas confirmé :

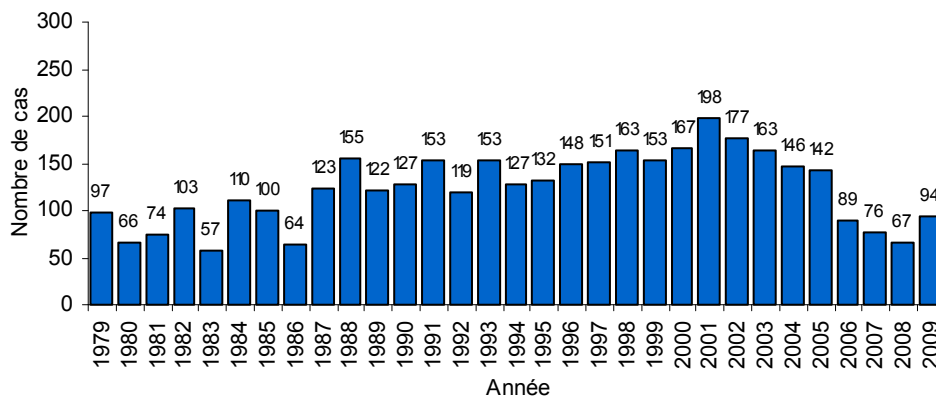
Tableau clinique évocateur de paludisme associé à la présence de *Plasmodium* au frottis ou à la goutte épaisse liée à un séjour en zone d'endémie palustre.

- Paludisme autochtone

• Cas confirmé :

Tableau clinique évocateur de paludisme associé à la présence de *Plasmodium* au frottis ou à la goutte épaisse ET absence de séjour en zone d'endémie palustre dans les 12 mois précédant le début des signes.

Figure 1. Evolution du nombre de cas de paludisme d'importation à la Réunion, 1979-2009



| Incidence |

Entre 2003 et 2009, 778 cas de paludisme d'importation ont fait l'objet d'une notification à la Réunion (Figure 1). Jusqu'en 2008, on observe une diminution du nombre de nouveaux cas de paludisme d'importation parmi les voyageurs entrant sur le sol réunionnais. En 2009, l'incidence s'élevait à 72 nouveaux cas de paludisme d'importation pour 100 000 voyageurs en zone d'endémie.

| Caractéristique des cas |

L'âge médian des patients était de 35 [1-84] ans et le sexe-ratio H/F de 2,1.

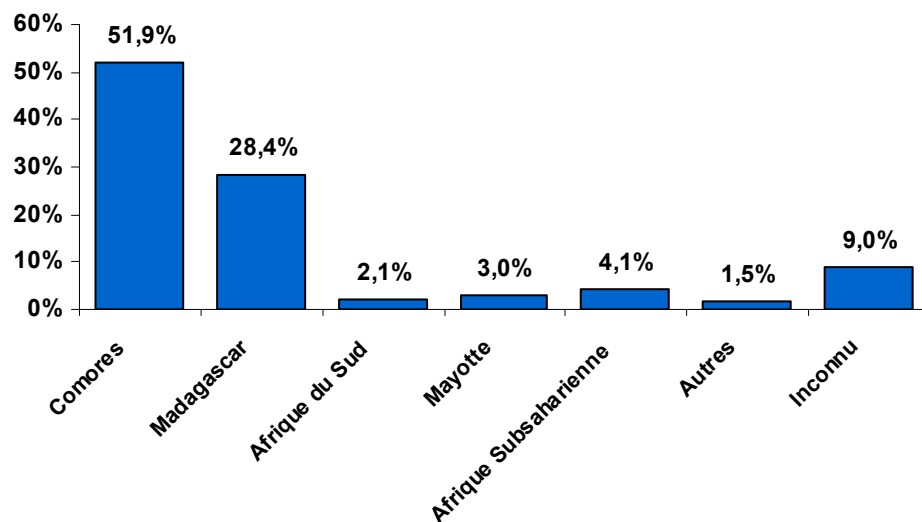
Le pays de naissance était connu pour 83% des cas. Parmi eux, 26% étaient nés à la Réunion (n=173) et 28% aux Comores (n=178). Les autres lieux de naissance se répartissant pour 22% à Madagascar (n=140), 16% en France métropolitaine (n=105), 5% à Mayotte (n=31) et 3% dans d'autres pays. Dans 94% des cas, le lieu de résidence était renseigné : la majorité des cas résidaient à la Réunion (86%).

La Figure 2 montre la répartition des cas de paludisme importé à la Réunion selon le pays de contamination.

Pour 84% des cas renseignés, il s'agissait de *Plasmodium falciparum*.

La prévention du paludisme repose sur l'administration sur prescription médicale d'une chimioprophylaxie et l'éviction des piqûres de moustiques. Parmi les cas renseignés, 50% ont rapporté avoir pris des médicaments anti-malariaux.

Figure 2. Répartition des cas de paludisme importé selon le pays de contamination, 2003-2009



| Recommandations |

- Sensibiliser les voyageurs à consulter un médecin ors d'un départ en zone d'endémie palustre
- Informer les voyageurs du risque de paludisme et proposer une prévention mécanique et médicamenteuse
- Adapter la chimioprophylaxie aux conditions socio-économiques et au pays de destination des voyageurs

| Le paludisme : une maladie à déclaration obligatoire |

A qui signaler et notifier ?

A la Réunion
Cellule de veille sanitaire Réunion
ARS Océan Indien
Tél. : 02 62 93 94 28
Fax : 02 62 93 94 56
Email : dr974-alerte@sante.gouv.fr

Où se procurer des formulaires de notification et les fiches d'information des personnes ?

Par internet, sur le site de l'InVS : <http://www.invs.fr/surveillance/mdo/outils.htm>

Quelques chiffres

247 millions
nouveaux cas de
paludisme
dans le monde en **2006**

778 cas de
paludisme importé
à la Réunion
entre 2003 et 2009

En 2009, l'incidence était
72/100 000
voyageurs
à destination de zone
d'endémie palustre

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteur en chef :
Laurent Filleul, Coordonnateur de la
Cire Océan Indien

Comité de rédaction :
Cire Réunion Mayotte
Lydéric Aubert
Elsa Balleydier
Noémie Baroux
Elise Bröttet
Agnès Cadivel
Dr Eric D'Ortenzio
Sandra Giron
Yasmine Hafizou
Dr Tinne Lernout
Emilie Maltaverne
Juliana Ramiandrisoa
Dr Philippe Renault
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion
Cire Océan Indien
2 bis, Av. G. Brassens
97400 Saint Denis La Réunion